

## Mesures mises en œuvre dans le cadre du risque sanitaire lié à la COVID 19 (D'après les préconisations et recommandations relatives au protocole de réouverture des écoles françaises et le CHSCT du 26/06/2020)

### 1. PRECAUTIONS et GESTES BARRIERES

- Les élèves, les personnels les familles respectent les gestes barrière **partout** dans l'école et **en permanence**.
- Les parents s'engagent à ce que leur enfant ne fréquente pas l'école en cas de fièvre ou de symptômes liés à la COVID 19. Les personnels s'y engagent également.
- Le port du masque est obligatoire pour les élèves de plus de 11 ans, tous les personnels et les parents présents dans l'établissement.
- Lavage des mains (eau + savon ou solution hydroalcoolique) avant l'entrée en classe, à la sortie, avant de manger, après passage aux toilettes, avant et après chaque récréation.
- Les familles fournissent les masques, ainsi que des serviettes individuelles et/ou rouleau de papier absorbant jetable.

### 2. LOCAUX et MATERIEL

- Les locaux sont aérés toutes les 3 heures pendant 10 à 15 minutes aux récréations, pauses interours et pause méridienne.
- Circulation des élèves, des personnels et des familles suivant le plan de circulation adopté au CHSCP du 27 juin 2020.
- Nettoyage des locaux (sols et surfaces) au moins 1 fois par jour.
- Accès aux jeux et matériels autorisé.
- Mise à disposition d'objets partagés autorisée/ usage du matériel individuel fortement recommandé cependant.

### 3. FORMATION DES ELEVES et des PERSONNELS – INFORMATIONS AUX PARENTS

- Les parents, les élèves et les personnels sont informés des conditions de fonctionnement de l'école, des mesures prises et des consignes à suivre dans les périodes de vigilance/crise sanitaire COVID 19
- Les parents jouent un rôle essentiel dans le respect des gestes barrières par leurs enfants et leur fournissent le matériel adapté. Ils surveillent leurs symptômes et en informent l'établissement, le cas échéant.